

# LE RÉEMPLOI



Rapport 1 : Problématique et enjeux  
Wallonie, septembre 2005



Étude réalisée avec le soutien de la Région wallonne

**CRIOC**

Centre de Recherche et d'Information  
des Organisations de Consommateurs



# Problématique et enjeux : agenda

- Introduction
- Définition du réemploi
- Objectifs du réemploi
- Circuits de réemploi
- Principaux acteurs du réemploi
- Sources d'approvisionnement
- Filières de réemploi
- Réemploi des électroménagers : chiffres en enjeux
- Réemploi des textiles : chiffres et enjeux
- Réemploi des encombrants : chiffres et enjeux

# Introduction

Un grand nombre de biens de consommation arrivent dans les filières déchets alors qu'ils pourraient encore servir. Pour ces biens, le réemploi ou plus familièrement la seconde main, permet d'allonger la durée de vie, de réduire les déchets et donc le coût et l'impact écologique de leur traitement, d'économiser de précieuses ressources. En outre le réemploi crée aussi de l'activité économique, peut donner accès à une formation et au marché du travail à des personnes peu qualifiées et fournir des biens à prix réduit. Pourtant les différentes filières de réemploi existantes connaissent bien des difficultés et souhaitent un soutien plus important de la part des autorités publiques.

**Quelle politique de réemploi mener en Wallonie ?** C'est à cette question que ce rapport veut contribuer. Il présente les différentes études et enquêtes que le CRIOC a réalisé pour mieux caractériser l'offre et la demande existantes en matière de réemploi. Après présentation des résultats de ces enquêtes, des conclusions générales et des recommandations stratégiques sont présentées.

Ce travail a été réalisé avec le soutien de la Région wallonne.

## Définition du réemploi

- Le réemploi consiste en la réutilisation, identique ou différente, avec ou sans modification importante de vocation, d'un bien, d'un produit ou d'une matière récupérée. Il permet, en prolongeant la durée de vie d'un produit, de retarder son arrivée dans le dispositif de collecte et de traitement des déchets. Il nécessite parfois le démontage, la revalidation ou la réparation du produit.
- Le réemploi s'inscrit dans une perspective de gestion responsable des déchets, et plus largement d'un découplage entre croissance économique et consommation des ressources.

# Objectifs du réemploi

Quatre types d'objectifs peuvent être distingués :

- Objectifs environnementaux : augmentation de durée de vie des produits, réduction des déchets, économies des ressources matières et énergie ...
- Objectifs sociaux : création d'emplois locaux, formation et emploi pour personnes peu qualifiées, donner accès à la consommation aux plus démunis...
- Objectifs économiques : création d'activité économique, mise sur le marché de biens à prix réduits ...
- Objectifs réglementaires : respect des législations notamment Directive DEEE (obligation de reprise des appareils électriques et électroniques).

# Circuits de réemploi

- On distingue différents types de circuits, selon les acteurs qu'ils impliquent et la nature des transactions, commerciales ou non :
  - Le réemploi d'un bien par le même propriétaire, après réparation ou non.
  - Le don au sein de la cellule familiale et au sein du cercle de connaissances
  - Le don aux associations : Il est possible de donner à des organismes caritatifs qui se chargeront de redistribuer aux plus nécessiteux les dons des particuliers, ou de les revendre au profit de leurs oeuvres.
  - Le réemploi via le troc, l'échange : échange d' un article dont on a plus l'usage contre un autre. Par exemple: des amies peuvent ainsi s'échanger les vêtements.
  - La vente don au sein de la cellule familiale et au sein du cercle de connaissance
  - La vente via les marchés aux puces, brocantes, magasins de dépôt-vente, magasins d'achat-vente, salles de vente, annonces papier, annonces web... les possibilités sont nombreuses

# Principaux acteurs du réemploi

- Les consommateurs ou assimilés : peuvent vendre, donner et acheter des biens de réemploi.
- Les opérateurs de l'économie marchande : brocanteurs, vide maisons, magasins de dépôts-ventes (944 opérateurs privés à Bruxelles).
- Les associations comprenant
  - Les opérateurs de l'économie sociale; les opérateurs de l'économie sociale actifs dans le réemploi sont regroupés au sein de l'asbl Ressources. Ils sont au nombre d'une cinquantaine à Bruxelles et en Wallonie.
  - Les associations caritatives telle que la Croix-Rouge par exemple.
- Les acteurs de la gestion des déchets (Récupel, communes et intercommunales,...).
- Les pouvoirs publics.

# Sources d'approvisionnement

- Les biens de seconde main sont le plus souvent récoltés
  - par apports volontaires des consommateurs dans des magasins, des déchetteries ou des conteneurs,
  - par enlèvement à domicile,
  - par l'achat à d'autres vendeurs de biens d'occasion.
  - Ils proviennent aussi de salles de ventes.
- Les biens invendables ou invendus sont éliminés (coûts importants).



# Filières de réemploi

- Pratiquement tous les biens peuvent faire l'objet d'un réemploi. Cependant, d'un point de vue écologique, pratique ou économique, certains bien se prêtent mieux que d'autres au réemploi
- On distingue trois filières principales développées à Bruxelles et en Wallonie (hors voiture):
  - Les électroménagers (principalement gros blancs);
  - Les textiles (vêtements);
  - Les encombrants (meubles).
- Il existe des filières de réemploi pour les ordinateurs, les vélos, les bouchons de liège, les cartouches d'imprimantes. Ces filières sont cependant moins développées.

# Réemploi des électroménagers : chiffres en enjeux 1

- En 2004, Recupel a collecté 60.000 tonnes de DEEE, ce qui représente 5 à 6 kg/habitant/an.
  - Dans ce gisement, un certain nombre d'appareils (2094 en 2003) ont pu être récupérés par le secteur de l'économie sociale. Cela fait environ 1500 gros blancs (+/- 582 frigos, +/- 138 lave-vaisselle, +/- 780 lave-linge), 151 télévisions et écrans, 250 taques et cuisinières, 75 séchoirs, 25essoreuses - calandreuses et 93 micro-ondes.
  - Mais, l'asbl Ressources estime que le marché potentiel est de 16.000 appareils (potentiellement revendables).
- Actuellement un grand nombre d'appareils sont aiguillés vers des structures de démontage - recyclage alors qu'ils pourraient être dirigés vers les filières de réemploi et être revendus par la suite.

## Réemploi des électroménagers : chiffres et enjeux 2

- En ce qui concerne le réemploi des électroménagers, des questions se posent quant aux bénéfices environnementaux et sociaux .
- En effet, les progrès techniques en matière d'efficacité énergétique et d'économie d'eau des appareils ont été constants et importants au cours des 20 dernières années.
- Les consommations d'énergie et d'eau des appareils anciens sont donc logiquement plus importantes que les consommations des appareils les plus récents.
- Dès lors on peut se demander s'il est éthique et écologique de fournir des appareils à prix réduit à des ménages plus démunis quand on sait que les consommations et donc les factures qui y sont afférentes seront plus élevées.

## Réemploi des électroménagers : chiffres et enjeux 3

- Néanmoins, on assiste aujourd'hui à un ralentissement des améliorations des consommations énergétiques et d'eau. Les appareils qui arrivent sur le marché présentent donc un meilleur potentiel de réemploi que les appareils datant de quelques années.

# Réemploi des textiles : chiffres et enjeux 1

- En Belgique, chaque année, les membres de l'asbl Ressources collectent 13.000 tonnes de textiles, ce qui revient à 2,9 kg/habitant (à Bruxelles et en Wallonie). 10% du tonnage de textile récupéré par Ressources est "revendable" (1.300 tonnes). En France on estime le gisement à 4kg/habitant/an.
- Le problème rencontré par Ressources est essentiellement un problème de qualité du gisement. Les textiles récupérés sont de mauvaise qualité, ce qui entraîne des coûts d'élimination importants. Remarque : la qualité est meilleure quand le dépôt se fait dans un magasin par un particulier plutôt que par la collecte en porte à porte ou via des containers dans les rues.

## Réemploi des textiles : chiffres et enjeux 2

- Le réemploi des textiles permet de détourner de l'incinérateur et de la décharge des déchets qui posent problèmes. En effet, le textile s'élimine bien dans les incinérateurs, mais, pour le brûler complètement, il faut des apports supplémentaires d'énergie. L'incinération des textiles n'est donc pas très rentable. De plus dans les décharges, les textiles se dégradent très lentement.
- La filière du réemploi textile génère beaucoup d'emplois peu qualifiés.

# Réemploi des encombrants : chiffres et enjeux 1

- Les encombrants représentent 11% du gisement brut des déchets, ce qui correspond à 200.000 tonnes ou 60 kg/habitant/an. 10 à 15% de ces encombrants sont encore utilisables (20.000 tonnes/an). Ressources collecte quelques 15.000 tonnes d'encombrants par an.
- Il existe deux types de collecte :
  - La collecte non sélective (service environnemental),
  - La collecte sélective (dons aux associations).
- La collecte non sélective est beaucoup moins rentable car elle comporte environ 90% de rebuts à éliminer.

## Réemploi des encombrants : chiffres et enjeux 2

- Il existe aussi des problèmes de compétition entre acteurs de la filière : brocanteurs, ferrailleurs, responsables des Parc à conteneurs et opérateurs de l'économie sociale.
- Ressources collecte une grande partie du gisement mais la qualité de ce gisement laisse à désirer d'où des coûts d'élimination importants.



Éditeur Responsable :  
Marc Vandercammen

CRIOC  
Rue des Chevaliers 18 - 1050 BRUXELLES  
Tél. 02/547.06.11 - Fax. 02/547.06.01  
[www.crioc.be](http://www.crioc.be)

Édition 2005  
Réf. Catalogue — 321-05

D 2005-2492-55  
©CRIOC

Prix : 17 €

Reproduction autorisée à des fins non-commerciales moyennant mention des sources